463 du Code pénal, 194 du Code d'instruction criminelle,

Le déclare coupable d'injures publiques envers un corps constitué, avec circonstances atténuantes ;

En conséquence, le condamne par corps à une amende de 150 francs et aux frais liquidés, et fixe à quarante jours la durée de la contrainte.

ÉPHÉMÉRIDE

SAMEDI 15 JANVIER. — *Saint-Maur, abbé.* — 1626. — FONDATION DU JARDIN DES PLANTES.

Ce jardin destiné à la culture des plantes médicinales et à l'enseignement de la botanique fut ouvert par Louis XIII sur les conseils de son premier médecin, Guy de la Brosse.

Richelieu et les principaux seigneurs participèrent de leurs deniers à la fondation de ce jardin. En quelques années il fut orné des plantes les plus rares.

Plus tard, Mazarin et Colbert apportèrent un soin particulier à son embellissement et à l'augmentation de ses collections.

Dès le règne de Louis XIV on y faisait des cours gratuits de botanique de physique et de chimie.

M. ROBERT, Coiffeur

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient de reprendre la maison de **M. Capelle, Coiffeur, rue Neuve, 26, Roubaix.**

Mme Robert s'occupera spécialement de la clientèle des dames.

Seule maison possédant à Roubaix l'apparei à cou de cygne pour Champoing.

Etat-Civil de Roubaix.

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 14 janvier. — César Flamencourt, rue Stéphenson, cour Dhalluin, 49. — Irma Bouzin, rue du Moulin, cour Desent-Dhalluin, 11. — Jeanne Bauduin, rue des Anges, maison Dupont. — Alphonse Vanheorde, rue de Vaucanson, 4. — Auguste Wallecan, Grande-Rue, 129. — Octavie Lunem, rue des Longues-Haies, cour Decouinck, 16. — Louis Kiebbe, rue du Moulin, 99. — Julien Lepoutere, rue de la Rondelle, 45. — Arthur Bélin, Grande-Rue, 96. — Eudoxie Merlin, rue de la Paix, cour Guillaume Lefebvre, 10. — Catherine Henzel, rue des Longues-Haies, cour Debouvre, 2. — Jules Petit, rue Solférino, maison Petit. — Donat Bride, rue Stéphenson, 6. — Valentine Margo, rue Drouot, maison Dujardin. — Marguerite Vanquaethem, rue Vallon, maison Hazebroucq.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 14 janvier. — Brunon Vanbrabant, 62 ans, tisserand, rue Daubenton, 8 — Henri Mullie, 3 mois, rue de l'Epeule, 32, cour Lampe. — Arthur Parmentier, 19 jours, rue des Anges, cour Frère-Beny, 3 — Aurélie Herbin, 1 an, grande cité du Pile, 49. — Marie Vanoverberghe, 76 ans, ménagère, rue du Pile, cour Dhalluin, 16. — Philippe Debruyne, 75 ans, journalier, Petites Sœurs. — Félicie Brigon, 9 mois, rue de Mouveaux, cour d'Italie, 4. — Justine Capette, 1 mois, rue de l'Epeule, 171. — Louis Rommelaere, 59 ans, tisserand, rue de la Gaité, 17.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille PINOY-BAILLEUL, qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Pierre PINOY, décédé à Roubaix, le 15 janvier 1881, à l'âge de 63 ans et 3 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SALUT SOLENNELS, qui auront lieu le dimanche 16 courant, 3 heures 1/2, en l'église de Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue l'Alouette, 25.

La famille DUFERMONT-SPENCER, vous prie d'assister à l'OBIT SOLENNEL, qui sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, le mardi 18 courant, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules DUFERMONT, né à Roubaix, décédé à Barcelone, le 10 janvier 1881, dans sa quarante-quatrième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église de Croix, le mardi 18 janvier 1881, à 10 heures pour le repos des âmes de Monsieur Louis-Joseph DELBERGUE, époux de Dame Joséphine PENNEL, décédé à Croix, le 5 janvier 1879, à l'âge de 48 ans, et de sa fille Philomène DELBERGUE, décédé à Croix, le 1er novembre 1879, à l'âge de 24 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix le lundi 17 janvier 1881, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis DEBUIGNE époux de Dame Clémence VANDEPUTTE, décédé subitement à Roubaix, le 16 décembre 1880, dans sa 51e année. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 17 janvier 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Marie Joseph POISSONNIER, épouse de Monsieur Denis COURRIER, décédée à Roubaix, le 8 décembre 1880, à l'âge de quatre-vingt cinq ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 17 janvier 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri VANDAELE, veuf de Dame Ludivine DUTRIEUX, décédé à Roubaix, le 11 décembre 1880, dans sa 65e année. — — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ESCAUPONT. — *Elections.* — On peut dire qu'on en voit de drôles en République, écrit l'*Echo de la frontière.*

Un maire de l'arrondissement sait que les électeurs de sa commune sont loin d'être satisfaits de son administration.

Il craint, avec raison, que la liste patronnée et recommandée par lui ne l'emporte pas aux élections municipales.

Il sait aussi que certains membres de son conseil, braves et honnêtes gens d'ailleurs, pourront seuls être réélus et que leurs noms, joints à ceux d'autres honorables citoyens, indépendants et jaloux de leur dignité, seront seuls acceptés par les électeurs. Peut-être penserez-vous qu'il va faire de la pression ; employer l'intimidation ; et avec l'aide de la sous-préfecture, faire de la candidature officielle à outrance : point — il le voudrait bien, mais il sait que la situation est tellement tendue que cela pourrait tout faire manquer : qu'imagine-t-il alors ? il invite tous les électeurs de sa commune à voter... *par un bulletin blanc !...* on pourrait croire la chose impossible, invraisemblable... pourtant cela est arrivé et voici l'avis distribué la veille des élections, aux habitants d'Escautpont, par les soins de leur maire, M. Wagret :

« Electeurs,

» Au nom des membres sortants du Conseil municipal d'Escautpont, je vous invite à déposer dans l'urne UN BULLETIN BLANC. Cette résolution a été prise à l'unanimité par mes collègues et moi dans la crainte que l'apparition à la dernière heure d'une liste comprenant certains d'entre nous ne viennent à jeter une confusion dans l'esprit des électeurs.

» Ces bulletins blancs auront pour effet de rendre nécessaire un second tour de scrutin le dimanche 16 janvier et pendant ce temps nous pourrons nous expliquer avec vous.

» WAGRET. »

— AVESNES. — On lit dans *Le Patriote* :

« M. le duc d'Aumale et M. le comte de Paris, accompagnés du général d'Andlau, sont depuis quelques jours en villégiature au château du Nouvion, où de grandes chasses en forêt ont été organisées.

» Mardi, a eu lieu une grande battue à laquelle assistaient une trentaine d'invités. Le rendez-vous était fixé à onze heures et demie à la maison forestière du poteau de Guise, sur la route du Nouvion à La Capelle.

» La chasse commencée à midi se terminait à trois heures et demie. 52 chevreuils et 2 lièvres ont été tués. M. le comte de Paris, qui a eu les honneurs de la journée, a abattu 6 chevreuils

» Notre sous-préfet, M. Ebeling, dont le père avait, paraît-il, des relations commerciales avec la famille d'Orléans, assistait à cette chasse. »

— ARRAS. — M. François Lequette, chef de comptabilité à la Trésorerie générale du Pas-de-Calais, vient d'être constitué fondé de pouvoirs de M. le Trésorier général, en remplacement de M. Clouet, nommé percepteur de la Ciotat.

— M. L. Brabant, sous-préfet de Montreuil, vient d'envoyer des témoins à M. de Sède, directeur du *Courrier du Pas-de-Calais*, à propos d'un article injurieux paru dans ce journal.

— VALENCIENNES — Mercredi vers trois heures du soir, M. H. B.... revenait du couvent de Saint-Saulve où il donne des leçons de musique, lorsqu'arrivé à hauteur de l'église il entendit des cris de détresse poussés par une dame qui se trouvait dans une voiture privée de son cocher, et dont le cheval s'était emporté. Sans penser au danger qu'il courait, il se précipita à la tête des chevaux et parvint à les maîtriser, au risque d'être écrasé, après avoir été traîné sur une longueur de près de dix mètres.

Grâce à son sang-froid un malheur put être évité, et il continua sa route, heureux d'avoir rendu un grand service à un de ses semblables.

— BOULOGNE. — On annonce l'arrestation de M. Dowle, caissier de l'usine au gaz de Boulogne-sur-Mer, pour faits de détournements considérables.

Cette affaire est si grave que nous hésitons à en donner les détails connus jusqu'ici. M. Dowle est malade depuis plus d'un mois. Il a fallu de bien sérieux motifs pour qu'il fût arrêté en ces moment. Nous savons qu'il était gardé à vue ; des bruits fâcheux circulaient en ville ; il y a maintenant certitude de culpabilité.

— RAISMES. — Le service de tramways n'est pas encore organisé que déjà il y a un malheur à déplorer.

Jeudi, quelques charpentiers au service de M. Bruneau, voulurent traverser un hangar du dépôt de Raismes en montant dans une voiture que l'on manœuvrait.

L'un d'eux voulut descendre en avançant la tête hors de la voiture juste au moment où elle atteignait l'embrasure de la porte de sortie. Le malheureux a eu la tête écrasée entre la voiture et le montant de la porte.

Il expira vers onze heures du soir après douze heures de souffrances pendant lesquelles il ne reprit pas connaissance.

La victime se nomme Choquet et demeure à l'Ecorchoir.

— SANCOURT. — Un violent incendie a éclaté, mardi, vers minuit et demi, dans la ferme de M. Lebiat, et a mis tout le village de Sancourt dans le plus grand émoi.

Malgré les secours apportés avec la plus grande promptitude, les pertes furent considérables ; elles s'élèvent à 17,600 fr.

Il n'y avait assurance que pour les bâtiments estimés 8000 francs. Le reste est une perte sèche pour le cultivateur.

Une enquête sur les causes de l'incendie a été immédiatement ouverte, et les soupçons n'ont pas tardé à se porter sur un domestique de la ferme (un berger), qui avait été renvoyé le matin. Il était parti tout en grommelant et menaçant, mais au lieu de retourner à Marquion, véritable lieu de sa résidence, il s'était arrêté à Blécourt, où, à l'occasion des élections du 9 janvier, l'on pouvait boire pour rien.

Le berger sans place profita de la circonstance et but plus que de raison, dit la *Gazette de Cambrai.*

Que fit-il de son temps, la nuit, jusqu'à une heure du matin ?

C'est ce que la justice cherche à connaître.

En conséquence, un mandat d'amener a été lancé aujourd'hui contre le berger, tandis que la gendarmerie poursuit ses investigations à Blécourt, Sancourt et autres villages voisins.

L'arrestation est donc faite à l'heure qu'il est.

Si le berger est coupable, nous ne le savons pas encore, mais de fortes présomptions pèsent sur lui.

En tous cas, il a fallu que l'incendiaire connût parfaitement la ferme, car pour arriver à la grange il a dû escalader trois murailles, pour ainsi dire, attenantes, et être assez connu des chiens pour ne pas provoquer leurs aboiements.

Si, malgré ces quasi-preuves, le berger de Marquion est innocent, nous nous empresserons de le dire à nos lecteurs.

— DUNKERQUE — On a retiré hier du canal, le cadavre d'un adjudant du 110e de ligne. Il paraît que ce sous-officier avait déclaré la veille, qu'il se suiciderait pour échapper à ses nombreux créanciers. Ce malheureux était un engagé volontaire.

SAINT-OMER. — Les électeurs de Clarques, dit l'*Indépendant*, viennent d'envoyer leur carte de visite à M. Bihourd sous forme d'une liste électorale ayant à sa tête M. Ch. Titelouze de Gournay ancien conseiller d'arrondissement, celui que le seigneur Bihourd de Béthune, Arras, Boulogne, Saint-Omer et autres lieux, avait cru déconsidérer en le frappant des foudres de l'administration républicaine. Les habitants de Clarques ont renvoyé M. Bihourd à M. Constans avec toutes ses pompes administratives, et ils ont nommé toute la liste de M. Gournay.

— NOUVION. — A l'occasion du séjour au château du Nouvion (Aisne) de M. le Comte de Paris, M. le duc d'Aumale avait organisé, avant-hier, une grande chasse en forêt.

Le rendez-vous était fixé à onze heures et demie à la maison forestière du poteau de Guise, sur la route du Nouvion à La Capelle.

Cinquante-deux chevreuils et deux lièvres ont été tués, de midi à trois heures et demie ; M. le comte de Paris a, pour sa part, abattu six chevreuils.

On a beaucoup remarqué M. Ebeling, sous-préfet d'Avesnes, qui, après la chasse, a osé accompagner jusqu'au château M. le duc d'Aumale, et lui serrer la main.

Voilà un sous-préfet qui se compromet !...

Belgique.

Un drame émouvant à Gand

On lit dans le *Journal de Gand :*

« On sait que derrière la caserne des chasseurs à cheval, rue de Bruxelles, passe le bas Escaut, en prolongement de la Pêcherie Souvent des militaires profitent de cette proximité pour sortir nuitamment de la caserne ou y rentrer, et l'on n'a que trop souvent eu l'occasion de constater que certains riverains mettent une coupable complaisance à favoriser ces infractions à la discipline en mettant, moyennant certaines redevances, des barquettes à la disposition des militaires.

» Quatre chasseurs à cheval, un maréchal-des-logis, un élève, trompette et deux soldats, s'étant amusés ensemble en ville, mardi soir, plus longtemps qu'il n'eût fallu, voulurent rentrer au quartier sans bruit et allèrent par la Pêcherie, derrière la caserne, dans l'intention de traverser la rivière. Ils démarrèrent une barque, en forme de ponton, appartenant à un individu qui, à diverses reprises déjà, a été condamné pour s'être prêté à de semblables expéditions, et s'efforcèrent de gagner le bord opposé.

» Il pouvait être une heure du matin. Le courant en cette saison est très rapide, et la perche qui devait servir à conduire la barque se trouva être trop courte.

» En un clin d'œil, aussitôt l'embarcation détachée, celle-ci fut emportée par le courant, la perche échappa aux mains du soldat qui la tenait et la barque fila avec une vitesse considérable dans la direction du pont Guillaume. La nuit était noire. Le courant imprimait à la barque, à peu près carrée, un mouvement de rotation continu. Les quatre soldats avaient littéralement perdu la tête. Au pont, leur embarcation se jeta contre un pilier. Le maréchal-des-logis, à ce choc, ne put garder l'équilibre ; il tomba dans la rivière.

» Ses compagnons l'entendirent pousser un cri. Ce fut tout. Il leur était impossible de rien tenter pour le sauver. La barque, toujours tournant rapidement sur elle-même, était emportée maintenant dans la direction du Sas. On sait qu'au sortir du pont Guillaume, le bas Escaut, ce rivière devient fleuve. Les trois hommes se sentaient perdus comme leur camarade. Un des trois, l'élève trompette, vit dans l'obscurité une forme de navire, il sentit sous la main un câble, il s'y cramponna. C'était l'amarre d'un bateau, la barque fila et le soldat demeura suspendu jusqu'à mi-corps dans l'eau. Aux cris du pauvre diable, un batelier, qui logeait dans le bâtiment accourut et réussit à le sauver.

» Restaient les deux soldats. L'un des deux, à trois reprises, perdit l'équilibre et fut précipité dans la rivière, mais, excellent nageur, il réussit à rejoindre la barque et à y rentrer avec le secours de son camarade.

» Ils allaient tous deux se briser dans l'écluse, lorsque le courant jeta le ponton contre un travail de pilotis supportant une passerelle construite provisoirement près de l'écluse. La barque vola en éclats ; les deux hommes, se tenant l'un l'autre, furent assez heureux pour pouvoir se cramponner au pilotis.

Il fallut de grands efforts pour escalader ceux-ci.

» L'humidité les avait rendus glissants comme un mât de cocagne. Enfin, l'un des deux réussit à grimper jusque sur la passerelle et put saisir la main de son compagnon et le hisser à son tour Plus morts que vifs, les deux soldats se traînèrent jusqu'à une maison voisine où des soins leur furent donnés. Ils purent, le lendemain matin, retourner à la caserne où le trompette était déjà rentré ; quant au maréchal-des-logis, toutes les recherches pour découvrir seulement ses traces ont jusqu'ici été vaines.

» Le corps de ce malheureux peut avoir été entraîné déjà fort loin. Il n'était âgé que de 21 ans, originaire de Namur et d'une excellente famille. Ses trois compagnons, qui ont échappé d'une façon inespérée à l'horrible mort dont ils l'ont vu périr sans pouvoir le sauver, ont raconté cet épouvantable drame. Une enquête est ouverte, et l'on saura sans doute s'ils ont pu se procurer la barque avec le consentement de son propriétaire.

» Des mesures seront prises sans doute pour mettre un terme à des abus depuis trop longtemps constatés. Une muraille clôturant la caserne du côté de la rivière empêcherait le retour d'infractions à la discipline qui peuvent être suivies des irréparables malheurs. »

FAITS DIVERS

Le drame de la rue Jacob

NOUVEAUX DÉTAILS.

— Les obsèques de M. le Dr André Poulin auront lieu demain à midi. Cubillier, l'assassin, occupe, dans la salle Sainte-Vierge, à l'hôpital de la Charité, le lit numéro 21. Un gardien du service de l'hospice lui prodigue constamment des soins. Le directeur a réclamé un agent du service de la sûreté pour le surveiller. Depuis sa tentative de suicide à l'aide de la bouteille pleine d'eau chaude préparée pour lui réchauffer les pieds, on craint qu'il ne cherche à se détruire. Il est très faible et ne parle que par monosyllabes. Les blessures de son cou l'empêchent d'avaler, et c'est avec beaucoup de souffrances et d'efforts qu'il peut boire un peu d'eau. On a essayé de lui donner du vin, mais il l'a expectoré aussitôt. M. le professeur Gosselin, sous le service duquel il est placé, pense le sauver.

La situation de Jacotin, l'épicier, est plus grave. Non qu'il soit abattu, anéanti comme son meurtrier. Il a, au contraire, la physionomie éveillée, et déclarait ce matin, devant nous, se sentir beaucoup mieux. Sa main gauche, broyée par le coup de feu, et sa cuisse, le font moins souffrir qu'hier. Mais les médecins craignent une hémorrhagie de l'artère fémorale, atteinte par des gros plombs ayant fait balle ; la blessure étant en haut de la cuisse, il serait impossible d'exercer une compression ou une ligature de l'artère, et, si une hémorrhagie survenait, il serait impossible de sauver Jacotin.

Son garçon, qui a reçu aussi quelques grains de plomb dans le mollet, garde le lit, où il boit, mange et conserve sa bonne humeur habituelle. Il ne ressent aucune souffrance.

Le directeur de l'hospice ayant demandé à Cubillier quel motif l'avait poussé à tuer M. Poulin et s'il se repentait de son abominable action, il lui a répondu :

— Ah ! il est mort. Il avait refusé de me soigner.

Assertion complètement fausse. M. Poulin était la bonté même, et il a soigné Cubillier avec dévouement, Sa mort est un véritable deuil pour l'hôpital, où il a été longtemps attaché dans le service de M. Laboulbène. C'était un travailleur et un homme de cœur. L'an prochain, il devait occuper l'emploi de chef de clinique dans le service de M. le docteur Hardy.

Le procureur de la République a interrogé hier le meurtrier ainsi que sa femme. L'interrogatoire fatigue l'assassin, déjà très faible et qui ne paraît pas avoir une conscience nette de sa position. Sa femme, âgée, affaissée, peu intelligente, ne répond aux questions qu'on lui adresse que par monosyllabes. Elle déclare ne pas savoir si son mari avait prémédité son assassinat.

Mme Droz était atteinte au bras gauche.

M. Jacotin avait plusieurs grains de plomb dans l'aine, et son garçon avait la jambe gauche perforée.

Le bruit causé par cette horrible scène avait attiré les passants.

Quelques hommes courageux, aidés par les sergents de ville, tentèrent de pénétrer dans la loge de Cubilier. Mais celui-ci s'était barricadé. Il fallut requérir un serrurier du quartier pour forcer la porte. Une fois qu'elle fut ouverte, un horrible spectacle s'offrit aux yeux des assistants.

Cubilier râlait sur le parquet, la tête flottant dans une mare de sang.

Le meurtrier, après avoir commis sa lâche agression, s'était frappé de trois coups de couteau dans la poitrine et avait tenté de se couper la gorge, puis voyant que la mort n'arrivait pas assez vite, il s'était encore frappé la tête avec une bouteille.

— Le *Progrès de Lyon* annonce que le cadavre de la femme assassinée et dont les débris enfermés dans un sac avaient été jetés dans la Saône, à Lyon, vient d'être reconnu.

Mme Collet, accoucheuse, avenue de Saxe, 199, s'est présentée vendredi à la Morgue, et a parfaitement reconnu la victime pour être sa belle-mère, Mme veuve Collet, rentière, demeurant rue de la Monnaie.

Mme veuve Collet aurait disparu de son domicile, rue de la Monnaie, depuis environ un mois. Cette dame était, paraît-il, toujours couverte de bijoux. Elle portait aux oreilles des boucles d'une certaine richesse, et au doigt un diamant d'une grande valeur.

Mme veuve Collet est la belle-sœur de M. Collet, ancien propriétaire de l'hôtel de ce nom, un des plus importants de Lyon. Le *Progrès de Lyon* ajoute que si la victime est bien Mme Collet, on ne tardera pas à retrouver les assassins.

D'autres journaux de Lyon disent, sans être toutefois aussi affirmatifs que le *Progrès*, que le cadavre de la femme assassinée appartient à une de ces familles de saltimbanques qui exploitent pendant l'été les vogues et les foires, et viennent camper l'hiver dans les environs des villes.

— Lundi a eu lieu dans un petit bois, près de Francfort-sur-le-Mein, un duel entre M. de Frankenberg-Proschlitz, chambellan à la cour royale de Prusse et M. de Frœhlich, page du roi. L'arme choisie était le pistolet ; la distance, quinze pas. On devait tirer au commandement. Au premier échange de balles, le pistolet de M. de Frœhlich fit long feu, et ce dernier tomba mort, le cou traversé par la balle de M. de Frankenberg.

Le motif du duel est, assure-t-on, une discussion d'affaires de famille à la suite de laquelle M. de Frœhlich avait demandé à son adversaire réparation par les armes, persistant dans cette demande malgré les protestations de ce dernier qui déclarait n'avoir jamais eu l'intention de l'insulter.

Ce duel, par la position des deux adversaires et par son issue fatale fait le plus grand bruit en Allemagne.

UNE TERRIBLE CHASSE A L'HOMME

On écrit de Barcelone, 9 janvier :

« Un huissier de la province de Salamanque s'était rendu à Matilla de los Canos, assisté de son clerc, pour instrumenter contre un paysan.

» Dès qu'on apprit son arrivée dans le village, des femmes se portèrent devant la maison de celui-ci, poussant des cris de mort contre l'officier public. L'huissier fit fermer la porte. Les femmes tentèrent alors de l'enfoncer, et, n'y parvenant pas, elles cassèrent les vitres des fenêtres à coups de pierres. Après cela, l'une d'elles proposa de mettre le feu. La proposition ayant été adoptée, on va chercher du pétrole et des allumettes.

» A l'intérieur, l'huissier et son clerc suivaient avec une émotion croissante les péripéties de cette scène barbare. Ils espéraient toujours que l'autorité enfin informée de ce qui se passait viendrait rétablir l'ordre et les arracher au péril. Cependant les préparatifs d'incendie avançaient, la colère de la foule acquérait un caractère de plus en plus menaçant, et les secours n'arrivaient pas.

» Il ne faut pas qu'ils en sortent ! A mort les brigands ! Voleurs ! criaient les mégères. Quand ils virent que c'en était fait d'eux et que la défense qu'ils pourraient opposer au flot des assaillants ne suffirait pas à les sauver, l'huissier et son clerc se décidèrent à sauter par une croisée de derrière qui donnait sur la campagne. Mais bientôt des hommes qui les aperçurent dans leur fuite les signalèrent à la foule.

» Une poursuite à coups de pierres fut alors organisée contre eux. Pendant vingt longues minutes cette meute sauvage s'acharna contre les deux victimes. Les pierres criblaient l'espace. Ce n'était pas assez des femmes, les hommes du village étaient, en effet, venus les renforcer. Environ deux cent cinquante sauvages mâles et femelles se trouvaient ainsi lancés contre deux pauvres hommes. On parcourut trois kilomètres d'une course échevelée, haletante, après lesquels les deux victimes s'arrêtèrent épuisées.

» Cinquante projectiles fondirent sur leurs corps sans défense. Le clerc tomba la tête ensanglantée. C'est en vain que l'huissier tenta de parlementer avec cette foule. Les femmes s'avancèrent, chargèrent le moribond sur leurs épaules et poussèrent l'autre devant elles en l'agonisant encore de la façon la plus horrible. On parvint ainsi jusqu'au village.

» A ce moment, deux gardes civils arrivaient tout essoufflés. L'ordre se rétablit ; les groupes se dissipent ; on mande un médecin ; il arrive ; mais au premier pansement, le pauvre clerc rend le dernier soupir. C'est alors que le juge municipal fait son apparition sur le théâtre des évènements, et dresse procès-verbal. Quant à l'huissier, le corps couvert de bosses, d'ecchymoses et de blessures, on le met au lit, où il est en danger de mort depuis huit jours. »

NOTABILITÉS COMMERCIALES de Roubaix

BLAUWART, r. du Vieil-Abreuvoir, 8
Spécialité pr Baptêmes, Pièces montées, Glaces.

AU GRAND BON MARCHÉ, 2 & 4, Grande-Rue
Confections pr Hommes et Enfants,

A LA PETITE JEANNETTE, 9, rue Saint-Georges
E. SOUTY, Chemisier, Bonneterie, Ganterie

Achille KALTENBACH, tapissier, 8, rue Nain
se recommande pr la bonne exécution des commandes

Veuve LEMERRE-RENAUX & BIZARD-LEMERRE
Gde-Rue, 13, Roubaix. Mson fondée en 1812.
ORFÈVRERIE BIJOUTERIE. SPÉCIALITÉ Pr MARIAGES

TEINTURERIE LYONNAISE, Rue du Curé, 26
Teintures fines. Spécialité de nettoyages à sec

H. DESFONTAINES, épiceries, comestibles,
PRIMEURS, VINS ET LIQUEURS

LOUCHEUR-FACQUES, mercerie, 10, Gde-Rue
Rubans, Soieries pr Robes et Garnitures
FOURNITURES DE MODES, DE TAILLEUSES & TAILLEURS

A LA GLANEUSE, Milles Bienfait, cont. St-Martin
SPÉCIALITÉ DE CHAUSSURES
CRAVATES, GANTERIE, PARFUMERIE.

Maison ORÉLIO, AU CAMÉLIA BLANC,
Coin du contour Saint-Martin
FABRIQUE DE FLEURS POUR BALS ET SOIRÉES
Bouquets de fête et spte de couronnes mortuaires

La grande mortalité occasionnée par la phtisie pulmonaire augmente de jour en jour, et de toutes les maladies qui apportent leur contingent au bulletin des décès, c'est assurément la plus commune et la plus désespérante pour les familles.

Des expériences faites d'abord à Bruxelles et renouvelées depuis un peu partout ont prouvé que le goudron, qui est produit résineux du sapin, a une action des plus remarquables et des plus heureuses sur les malades atteints de phthisie et de bronchite.

La meilleure manière d'employer le goudron, c'est sous forme de capsules. Les *Capsules de goudron de Guyot* sont devenues un remède populaire dans ce genre de maladies. La dose ordinaire est de deux capsules à prendre au moment de chaque repas. Le bien-être se fait sentir rapidement.

Afin d'éviter toute confusion entre les véritables capsules de *Goudron de Guyot* et les produits similaires, exiger la signature *Guyot* imprimée en trois couleurs sur l'étiquette du flacon. 19079

PETITE BOURSE DU SOIR

Paris, 14 janvier, 9 h. 35, soir.

5 0/0	120 25	Rio	568 75
Turc	12 95	Banque ottom.	544 37
Extérieur	21 9/16	Italien	87 25
Timbale	767 50	Hongrois	93 3/4
Egypte	358 75	Panama	.. r.
Ferme			

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 14 janvier 1881.

HUILE DE COLZA (100 k., fût comp., esc. 1 0/0).		
Courant	71 75	à .. ..
Février	71 25	à .. ..
Mars-avril	72 25	à .. ..
Quatre de mai	74 00	à .. ..
HUILE DE LIN		
Courant	67 25	à .. ..
Février	67 50	à .. ..
Mars-avril	68 25	à .. ..
Quatre de mai	67 75	à .. ..
SPIRITUEUX (1re qual., l'h. 90°, fût., esc. 1 0/0)		
Courant	61 75	à .. ..
Février	61 50	à .. ..
Mars-avril	61 50	à .. ..
Quatre de mai	61 25	à .. ..
SUCRES 88° SACCHARIMÉTRIQUES (100 kil.) Nº 10/13 courant	57 50	à .. ..
SUCRES BLANCS Nº 3		
Courant	66 25	à .. ..
Février	66 50	à .. ..
Mars-avril	67 ..	à .. ..
SUCRES RAFFINÉS		
Disponible	114 ..	à 115 ..
FARINES 8 MARQUES (159 k., t. c., esc. 1/2)		
Courant	61 75	à .. ..
Février	61 30	à .. ..
Mars-avril	60 75	à .. ..
Quatre de mars	60 50	à .. ..
MARQUE DARBLAY (159 k.)	61 ..	à .. ..
BLÉS (77/75 k., sans escompte, comptant)		
Courant	28 75	à .. ..
Février	28 40	à .. ..
Mars-avril	28 40	à .. ..
Quatre de mars	28 25	à .. ..
SEIGLES (70/72 k., sans escompte, au compt.)		
Courant	22 ..	à .. ..
Février	22 40	à .. ..
Mars avril	22 50	à .. ..
Quatre de mars	22 50	à .. ..

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DE LILLE du 15 janvier 1881.

	Cours offic.	Cours comm.	Offert.	Demande
Sucre ind. 88 degrés.	56 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— nos 7 à 9.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6k. net	119 50	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre numéro 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— indigène no 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betteraves dispon.	60 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— courant	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Grains disponibles	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— fin 1re q. dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— courant	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— Mélasse dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— à livrer, 4 premiers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— 4 janvier.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— 4 d'été.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— 3 derniers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— prochains	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

MARCHÉ AUX HUILES DE LILLE

Cours précédents.

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza	67 50	19 .. 23	17 25 18 ..
— ep. p.q.	.. ..	.. ..	.. ..
Œill. b. goût.	.. ..	33 .. 35	.. ..
— rousse.	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline	.. ..	16 .. 19	17 .. 17 50
Chanvre	.. ..	.. ..	15 .. 15 50
Lin du pays	.. ..	24 .. 25 50	28 .. 28 50
Lin étranger	61 50	22 50 24 ..	25 .. 27 75

cours du 15 janvier 1881

Huile de colza	67 50	68 ..
Huile épurée pour quinquet	.. ..	.. ..
Lin du pays	.. ..	.. ..
Lin étranger	.. ..	.. ..
Cameline	.. ..	.. ..
Chanvre	.. ..	.. ..

MARCHÉ D'ANVERS du 14 janvier

Pétrole raffiné.	Payé.	Vendeurs.
Disponible blanc	..	24 ..
Janvier	..	23 75
Février	..	23 25
Mars	..	23 50
Marché en baisse.		

HALLES CENTRALES DE LILLE

Cours du 5 au 12 janvier

Beurre

D'Albert	3 30	3 50
De la Somme	3 10	3 20
De Flandre	.. ..	.. ..
De la Creuze	3 10	3 20
Vente à l'amiable sur le marché.		
Fromage.		
Brie	8 ..	10 ..
Hollande	.. ..	.. ..
Camemberg, la douzaine	.. ..	.. ..
Fruits.		
Pommes	0 30	0 40
Poires	0 30	0 50

MARCHÉ DE BÉTHUNE du 14 janvier

Froment	21 ..	23 50	Avoine 3e q.	6 ..	..
Blé mêlé	18 ..	22 ..	Colza	19 ..	23 ..
Seigle	15 ..	16 ..	Œillettes	36 ..	38 ..
Orge	.. ..	.. ..	Linuises	19 ..	23 ..
Escourg	12 ..	14 50	Camelins	15 ..	19 ..
Avoine	10 ..	.. ..	Fèves	13 ..	17 ..
» 2e q.	8 ..	.. ..	Haricots	20 ..	26 ..

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS

(*La Villette* du 13 janvier)

	Am.	Poids.	Prix par kilog. 1re q.	2e q.	3e q.	Prix extrêm.
Bœufs	3219	355	1 64	1 40	1 ..	.95 1.70
Vaches	805	224	1 50	1 26	.. 90	85 1.55
Taureaux	181	388	1 25	1 10	.95	.90 1.30
Veaux	1341	85	2 25	2 05	1 50	1 40 2 35
Moutons	22297	20	1 80	1 60	1 50	1 45 1.90
Porcs gras	4121	85	1 60	1 52	1 44	1 40 1.65

MARCHÉ AUX GRAINS DE LILLE

du 12 janvier 1881

Quant. 43 sacs de 1 hect. (prix moyen)	22 28	
Id. 43 sacs id.	id.	20 37
Prix extrêmes du blé blanc.	20 50	à 24 ..
id. du blé macaux.	20 ..	à 21 50
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re q.	33 ..	

Les dix marchés réunis :

(Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Bailleul Bergue, Bourbourg, Hazebrouck Orchies Arras).

Blé blanc	21 83
Blé macaux	19 90

Bilan de la Banque de France

Le 13 janvier 1881, au matin

ACTIF

Argent monnayé et lingots	1,764.337.327 57
Effets échus hier à recevoir	162.531 12
Portefeuille de Paris : Commerce	456.114.960 28
Portefeuille des succursales	568.032.814 ..
Avances sur lingots et monnaies	11.793.600 ..
Avances sur titres	92.626.900 ..
— succursales	69.459.000 ..
Avances à l'Etat	120.000.000 ..
Rente de la réserve	12.980.750 18
Rentes disponibles	99.590.909 3
Rentes immobilisées	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000 ..
Immeubles des succursales	6.143.442 ..
Dépenses d'administration	59.561 80
Emploi de la réserve spéciale	10.073.583 27
Monnaies italiennes en dépôt	58.730.931 78
Divers	27.325.257 18
	3.401.386.588 11

PASSIF

Capital de la Banque	182.500.000 ..
Bénéfices en addition au capital	8.002.313 54
Réserve mobilière	22.105.750 14
Réserve immobilière	4.000.000 ..
Réserve spéciale	10.309.000 ..
Billets au porteur en circulation	2.641.085.095 ..
Arrérages de valeurs transférés ou déposées	8.801.624 44
Billets à ordre et récépissés	37.154.268 69
Comptes courants du Trésor	110.531.74 13
Comptes courants	463.263.775 21
Dividendes à payer	8.196.130 ..
Effets non disponibles.	1.137.820 93
Escomptes et intérêts divers	3.669.653 66
Réescompte du dernier semestre	2.224.535 11
Réserve pour effets en souffrance.	2.000.000 ..
Divers.	18.155.61 59
	3.401.386.588 11

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION

Circulation des billets	25.000.000
Portefeuille	18.000.000

DIMINUTION

Encaisse	7.000.000
Compte courant du Trésor	7.000.000
Comptes courants particuliers	23.000.000

Santé à tous. -- Adultes et Enfants

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse diarrhée, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression langueurs, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie reins intestins, muqueuse, cerveau et sang toute irritation et toute odeur fiévreuse et se levant M. le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable mortalité des enfants 31 sur 100 la première année et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. » Aux étiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 34 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

Cure Nº 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLET, instituteur à Eynançon (Haute-Vienne).

Cure Nº 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 24 kil., 70 fr. Aussi *La Revalescière chocolatée,* en boites aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. Biscuits Antidiabétiques de Revalescière en boites de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boites de 36 et 70 fr. *franco.* — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois, Desfontaine, épicier sur la Place ; Boubert, Epicerie-Centrale, 13, rue St-Georges ; à Tourcoing, chez M. Bruneau, pharmacien, rue de Lille, Desplancq, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie (limited), rue Castiglione, Paris.

DÉJEUNER HYGIÉNIQUE

Les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, celles dont la digestion est laborieuse, trouveront dans le Racahout de Delangrenier un déjeuner très-agréable, aussi léger que réparateur, et remplaçant avec avantage le chocolat et le café.

La réputation de cet aliment depuis si longtemps acquise, est justifiée par l'approbation de Membres de l'Académie de Médecine, qui ont constaté que ses propriétés toniques et nutritives conviennent surtout aux convalescents, aux enfants et aux personnes délicates ou âgées. Dépôts dans chaque ville. 19145

Etablissement de serrurerie
LEMBRECHER, spécialité, élève de l'Ecole professionnel de Paris Rue Pauvre, 15, Roubaix.

Estaminet DELATTRE
G. Ghestemme, successeur
Place de la Fosse-aux-Chênes
Salles pour Banquets et Dîners de noces

SIROP ET PATE DE P. LAMOUROUX
recommandés par les médecins dans le traitement des RHUMES, GRIPPES, BRONCHITES, etc.
Dépôt dans toutes les Bonnes Pharmacies
Se Défier des Contrefaçons.

VENTE AU PRIX D'INVENTAIRE
DE TOUTES LES
MARCHANDISES
de la Maison Auguste CAZY et Cie
28, 30 et 32, rue des Chapeliers, Tournai.

Cette vente commencera le lundi 10 janvier 1881 pour finir le 25

Des lots de coupons seront faits à la moitié de leur valeur réelle en draperies, soieries, lainages. La confection pour dames et pour hommes sera cotée dans les mêmes conditions que les coupons.

Afin que nos clients puissent se rendre compte de ce que nous avançons. Les prix de réduction seront marqués à l'encre rouge. L'ouverture des magasins étant entièrement libre, le public en général pourra venir se renseigner. Les établissements religieux trouveront des lots à pouvoir habiller leurs élèves.

Qu'on se le dise. 2477

Éviter les contrefaçons
CHOCOLAT
MENIER
Exiger le véritable nom

Propriétaire-gérant ALFRED REBOUX.
Imp. ALFRED REBOUX.